



*La Plaine sur mer*

## **Arrêté n° 2025-001-PM**

**Objet : demande d'ouverture de débit de boissons temporaire de 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> groupes le Dimanche 27 Avril 2025 pour un Vide Grenier.**

**Le Maire de la commune de La Plaine-sur-Mer,**

Vu le code de la santé publique, article L.3334.2

Considérant la demande d'ouverture de débit de boissons temporaire formulée par Madame Marlène MOINEREAU secrétaire de l'association « Danse et Vous » dont le siège social est situé 2, chemin des Diligences 44770 La Plaine sur Mer, pour l'ouverture d'un débit de boissons temporaire de 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> groupes, à l'occasion d'un Vide Grenier, le dimanche 27 avril 2025 de 06h00 à 20h00, à la salle des fêtes, espace sports et loisirs, avenue des sports.

### **ARRÊTE**

**Article 1 :** Madame Marlène MOINEREAU en sa qualité de secrétaire de l'association « Danse et Vous » est autorisé à ouvrir un débit de boissons temporaire de 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> groupes à l'occasion d'un Vide Grenier, le dimanche 27 avril 2025, à la salle des fêtes, espace sports et loisirs, avenue des sports.

**Article 2 :** Cette autorisation est valable le dimanche 27 avril 2025 de 06h00 à 20h00.

**Article 3 :** Madame le Maire et la directrice générale des services sont chargées de l'exécution du présent arrêté.

**Article 4 :** Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois suivant sa publication auprès du Tribunal Administratif de Nantes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 5 :** L'ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Madame Marlène MOINEREAU secrétaire de l'association « Danse et Vous »
- Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigades de Gendarmerie de Pornic
- Monsieur le responsable du service de Police Municipale de La Plaine-sur-Mer

La Plaine-sur-Mer, le 06 Janvier 2025

**Danièle VINCENT**  
Maire

